

APPREHENSION DE L'EVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLARISES DANS LES FORMATIONS EDUCATION NATIONALE A L'HORIZON 2010

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Les travaux de projection s'appuient sur les effectifs officiels de rentrée répertoriés par la DPD. Pour l'exercice, ils comprennent l'ensemble des élèves inscrits sous statut traditionnel dans les collèges, lycées et lycées professionnels, non compris les SEGPA, EREA, FCIL et classes post-baccalauréat.

En outre, l'étude porte sur les enseignements de collège, de lycée et de lycée professionnel et non pas sur les types d'établissement au sens strict (les 4^{ème} et 3^{ème} technologiques sont considérées comme des enseignements professionnels et apparaissent à ce titre sous l'intitulé LP).

Pour le post-bac de lycée, la variation des effectifs dans ces formations est essentiellement liée à l'évolution des structures offertes.

1. Concept de la projection :

Visualiser la variation des effectifs scolarisés suivant l'évolution de la démographie. Cette évolution des effectifs est appréhendée sous 2 angles ne prenant pas en compte l'intervention à venir du décideur en termes de politique d'orientation mais s'appuyant sur les observations récentes. Les résultats décrits sont donc à considérer comme potentiellement vérifiables avant intervention du décideur.

2. Méthodologie :

♦ prolongation de la démographie INSEE : l'INSEE fournit une démographie par âge actualisée à partir du dernier recensement de la population. Cette démographie étant établie à l'horizon court, il est nécessaire de la prolonger afin de définir la population en âge d'être scolarisée en collège à l'horizon 2010. Cette prolongation se fait âge par âge par prise en compte de taux de « vieillissement » moyens précédemment observés.

♦ détermination des effectifs de CM2 : à partir de la démographie, obtenue comme ci-avant expliqué, il est réalisé une prévision d'effectifs de CM2 jusqu'en 2009 compte tenu d'une répartition pour 2/3 de la classe d'âge 10 ans et pour 1/3 de la classe d'âge 11 ans (structure observée dans les effectifs scolarisés de constats).

♦ Taux constants et taux tendanciels : une fois déterminée la classe d'alimentation du collège, la projection d'effectifs est réalisée selon deux hypothèses. La 1^{ère} est faite par application, à chaque niveau de formation, du dernier taux de passage, de redoublement ... observé. Cette projection tend à visualiser l'incidence de l'évolution démographique sur l'évolution des effectifs, à scolarisation constante.

La 2nde hypothèse s'appuie sur l'observation des derniers comportements d'orientation, qui sont prolongés de façon amortie. Cette projection est complémentaire à la projection « constante » dans la mesure où elle visualise, en plus de l'effet purement démographique, un effet de scolarisation.

Ainsi, un positionnement graphique de la projection tendancielle sous la projection constante traduit un effet de « déscolarisation » et un positionnement inverse traduit un effet de « progrès » de scolarisation.

Seule l'intervention du décideur en matière d'orientation peut venir influencer sur lesdits positionnements.

3. Résultats :

♦ période 1994-2003 : si les années 1985-1993 ont reflété des progrès considérables avec des taux de scolarisation des jeunes de 16 à 19 ans qui se sont élevés, à cette tendance s'opposent des évolutions nouvelles apparues dans le secondaire lors de ces dernières rentrées.

Depuis 1994, l'enseignement public/privé relevant du Ministère de l'Education Nationale voit ses effectifs diminuer. La hausse de la scolarisation des jeunes générations dans le second cycle, ininterrompue depuis plusieurs années, s'est inversée.

La taille des différentes générations influe fortement sur l'effectif scolaire. Cependant, dans le 2nd degré, la baisse démographique a été pendant plusieurs années très fortement compensée par l'augmentation de la scolarisation.

Néanmoins après une croissance soutenue de la scolarisation jusqu'en 1993, la tendance récente est au ralentissement

avec l'arrivée de générations moins nombreuses en collège, s'accompagnant d'un fléchissement des passages en 2nd cycle du 2nd degré.

Les évolutions d'effectifs sont étroitement liées à deux paramètres : d'une part, à l'arrivée de générations d'élèves variant selon les années et les cycles de formation, d'autre part aux comportements d'orientation qui ne suivent pas toujours les mêmes tendances.

Ainsi, la progression des entrées en lycée s'est essoufflée et a entraîné la baisse observée aujourd'hui dans l'accès à un niveau IV de formation, aussi bien en terminale générale, technologique que professionnelle.

Parmi les élèves qui quittent la formation initiale avant d'avoir atteint le niveau baccalauréat, une bonne part s'oriente vers d'autres voies de formation (apprentissage et agriculture) afin d'y poursuivre leurs études. Une autre proportion, croissante, quitte le système éducatif pour s'insérer dans la vie active.

♦ Perspective : trois observations majeures ressortent des projections réalisées par type d'établissement.

En premier lieu la tendance est à la baisse continue en collège jusqu'en 2007 du fait de la démographie scolarisable (- 2 000 naissances entre 1991 et 1994). Cette baisse purement démographique se répercute donc « naturellement » sur les lycées et LP au-delà de 2007.

En second lieu, la comparaison projection constante/projection tendancielle fait apparaître une contre tendance entre lycée-collège et LP. En effet, l'augmentation constatée du passage en 2nd degré laisserait présager une hausse de la scolarisation en lycée. Il en irait de même en collège du fait de la croissance du niveau 4^{ème} suite à la fermeture des 4èmes technologiques de LP et de l'augmentation du passage CM2 → 6^{ème}.

Ainsi, dans ces 2 types d'établissements, la forte baisse démographique serait néanmoins en partie amortie par des progrès de scolarisation. A l'inverse, la tendance constatée serait défavorable aux LP, qui enregistreraient une « dé-scolarisation » aggravant la seule baisse démographique.

En dernier lieu, il est à noter l'impact de l'évolution du secteur privé sous contrat sur l'évolution globale des effectifs : cumulée à

l'évolution du secteur public, l'évolution du privé vient amortir la baisse des effectifs à l'horizon 2010.

En effet, le privé a tendance à absorber un peu plus d'élèves chaque année en provenance du public. Cette constatation se vérifie en terme de projection à taux constants, elle s'amplifie en terme de projection tendancielle.

Ce phénomène semblerait conforté par un plus fort passage en 6^{èmes} privées plutôt que publiques, en 3^{èmes} générales privées plutôt qu'en 3^{èmes} technologiques publiques, en 2^{ndes} privées plutôt qu'en CAP BEP publics.